



# Développement Durable des Territoires

## Environnement

## Référence détaillée

### Intitulé de la mission

### Maître d'ouvrage

### Référents

### Année de réalisation

### Montant de la commande

### Responsable ARGOS

### Cabinets partenaires

## Etude d'évaluation du Contrat Global Voire et Ravet

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire  
Place de l'Hôtel de Ville  
52220 MONTIER EN DER  
Tel : 03.25.56.28.16



Alexandra PORQUET-FUSIER Chargée de mission Environnement  
Philippe DALLEMAGNE Président

2013-2014

26.600 €

Raphaël GAUTHIER

ARTELIA

## Objectifs de la mission

Le Contrat Global Voire et Ravet a été engagé en 2009 dans le contexte de la Directive Cadre sur l'Eau (D.C.E.) pour atteindre le bon état écologique et chimique des eaux pour 2015.

Le contrat est à présent achevé depuis décembre 2013. Le SMABV a engagé une étude d'évaluation de nature à faire le bilan du Contrat Global et à proposer des orientations pour poursuivre et améliorer la gestion globale de l'eau sur le territoire, cela d'autant plus que la mise en place d'un deuxième contrat est envisagée pour 2015. L'impact et le bilan du contrat doivent donc être mesurés par rapport aux objectifs spécifiques du contrat mais aussi de son cadre politique plus global.

C'est dans le cadre d'un partenariat associant les cabinets ARTELIA et ARGOS que nous avons conduit cette mission.

## Démarche proposée

Cette étude est organisée en cinq étapes, chacune faisant l'objet d'un rapport distinct :

- ▶ étape n°1 : état des lieux initial et final
- ▶ étape n°2 : bilan technico-financier (moyens et liés aux investissements)
- ▶ étape n°3 : étude du fonctionnement de la procédure (moyens et résultats liés au fonctionnement)
- ▶ étape n°4 : évaluation du contrat
- ▶ étape n°5 : conclusions, recommandations et prospective

Les différentes investigations conduites par les consultants du cabinet ARGOS reposent sur :

- ▶ un traitement et une analyse documentaire
- ▶ la conduite d'une trentaine d'entretiens : représentants politiques et techniques du SMABV, partenaires institutionnels et financeurs, organismes partenaires, usagers, bénéficiaires ...
- ▶ une enquête auprès des communes.

## Résultats

Les recommandations ont porté sur les points suivants :

- ▶ une phase de réflexion sur les objectifs et la logique d'actions,
- ▶ une signature du contrat en deux temps,
- ▶ un renforcement du rôle du Comité de pilotage,
- ▶ une plus grande coordination entre les partenaires financiers,
- ▶ une importance plus grande accordée à l'animation et à la stratégie de communication.

